

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, le 15 mars 2023

Contrôle positif pour les douaniers de Gaud

Le 13 mars 2023, la brigade des douanes de Gaud contrôle un fourgon avec une personne seule à bord.

Les douaniers découvrent d'abord du matériel pour la culture de cannabis indoor puis le chien de la douane marque le véhicule et la personne.

Les agents trouvent alors un sachet d'herbe de cannabis caché sous la semelle de la chaussure du conducteur.

L'infracteur est aussitôt placé en retenue douanière et les douaniers décident de réaliser une opération de contrôle au domicile de cette personne pour rechercher des produits stupéfiants.

Les douaniers vont découvrir, outre des produits stupéfiants (herbe de cannabis, résine de cannabis et pollen de cannabis) des armes à canons sciés, dont 1 chargée, et un obus de calibre 20 mm.

L'infracteur a été remis aux services de gendarmerie à l'issue de la procédure douanière et passera en comparution immédiate le 16 mars au tribunal judiciaire de Saint-Gaudens.

POUR ALLER PLUS LOIN

douane.gouv.fr
[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)
Espace presse de la douane

Contact presse :

Philippe MASLIES-LATAPIE : philippe.maslies-latapie@douane.finances.gouv.fr, 09 70 27 60 25